



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation du tissu associatif

Question écrite n° 32465

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les difficultés traversées par le monde associatif. Entre difficultés financières et pertes d'adhérents, les associations fragilisées par la crise du coronavirus connaissent une rentrée très difficile. La crise a eu des impacts sur le fonctionnement général et l'implication possible des adhérents et des bénévoles, et des impacts financiers qui font que de nombreuses structures associatives se retrouvent dans la difficulté, certaines n'excluant pas le dépôt de bilan, et un certain nombre d'autres n'étant pas certaines de pouvoir maintenir leurs effectifs salariés quand elles en ont. Le mouvement associatif estime ainsi que 30 000 structures sont menacées de disparition. Un exemple : le budget d'une association sportive, modeste, est pour beaucoup abondé par les collectivités, l'organisation de lotos, ainsi que la participation financière de sponsors locaux. Les deux derniers modes de financement sont fortement compromis. Elle s'interroge sur les intentions du Gouvernement afin de venir en aide à un tissu associatif très touché par la crise, absent du plan de relance, et qui pourtant joue un rôle fondamental sur le plan social mais également pour dynamiser et développer l'activité sur les territoires.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32465

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Comptes publics](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2020](#), page 6565

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)